

# COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

## Procès-verbal du Conseil municipal du 20 mai 2022

Membres présents : 10

Agnès THIBAUT, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis, RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Jean-Pierre AMOUREUX- a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Régis DEXANT- a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC

Sébastien GAY- a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Annie MANDION

Thibault DAPREMONT

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

### **Ordre du jour :**

Eglise : lancement du marché des travaux et présentation du planning

Cantine : résultat de la consultation sur la livraison des repas

Ecole : organisation du personnel communal

Cimetière : point sur le règlement

Institut Médical de Sologne : demande de labellisation en hôpital de proximité

Refuge animalier : subvention

Organisation du 14 juillet

Date des prochains conseils

Questions diverses

***PV du conseil du 25 mars 2022*** : approuvé à l'unanimité

***Eglise*** : le délai donné aux entreprises pour présenter leur offre était ce jour à 12h. L'analyse des offres fera l'objet d'une réunion des conseillers intéressés avec l'architecte le 2 juin 2022 à 14h, à la suite de quoi, le Conseil délibèrera le 10 juin 2022.

***Cantine*** : 7 entreprises ont été contactées, 3 se sont déclarées intéressées, mais 2 seulement ont présenté une offre. Un travail de coordination est en cours avec les 2 autres communes du SIVOS accueillant des élèves à la cantine. Le Conseil autorise Mme le Maire à signer les pièces du marché à l'issue de cette concertation.

***Ecole*** : l'animatrice du centre de loisirs ayant été embauchée à La Ferté Beauharnais sur ses compétences qu'elle ne pouvait plus exercer à Marcilly, il convient de rapporter son contrat de 30/35<sup>ème</sup> à 11,03/35<sup>ème</sup> aux heures d'accueil en périscolaire qu'elle conserve matin et soir. Unanimité.

***Cimetière*** : le projet de règlement sera présenté au prochain conseil

**Institut Médical de Sologne de Lamotte-Beuvron** : il s'agit d'appuyer sa demande de labellisation en hôpital de proximité auprès de l'ARS afin de désengorger les services d'urgence actuels. Unanimité.

**Refuge animalier** : pour en bénéficier il y a lieu de verser une subvention de 0.83 € par habitant, soit 605.90 €. Le Conseil donne son accord d'autant que de nombreux chats peuvent y être stérilisés.

**Organisation du 14 juillet** : a priori reprise des festivités traditionnelles  
13 juillet : feu d'artifice et repas à l'étang communal préparé par le Réveil  
14 juillet : jeux au city

Un tableau va être adressé aux conseillers de manière qu'ils puissent indiquer la nature de leur participation.

**Dates à retenir :**

Prochain conseil municipal : 10 juin 2022 à 18h30

Concert à l'église organisé par l'AREM : 11 juin 2022 à 19h30

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022 (cf. tableau de présence)

Pot pour le personnel communal, reporté à plusieurs reprises depuis décembre : mercredi 29 juin 2022 à 18h

Course cycliste de la Communauté de communes : samedi 2 juillet 2022 à 16h à Eco parc (passage à Marcilly à 14h)

Avant de lever la séance à 19h50, Mme le Maire exprime ses remerciements au Comité des fêtes pour sa participation à l'organisation du concert « Drôles de dames » le 1<sup>er</sup> mai 2022.

La secrétaire de séance

Le Maire